ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Report du remboursement des prêts étudiants

Question écrite n° 31807

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur la situation des étudiants. Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes souscrivent des prêts étudiants afin de pouvoir financer leurs études. La crise sanitaire a engendré un gel des embauches qui a privé d'emploi de nombreux jeunes diplômés. Alors qu'ils ont obtenu un diplôme d'école de commerce, d'ingénieur ou d'université au terme de plusieurs années d'études, ces jeunes se retrouvent sans revenus et doivent payer les premières échéances de leurs prêts étudiants. Cette situation place les jeunes diplômés dans une situation financière intenable. Aussi, elle lui demande les solutions que le Gouvernement entend apporter à cette situation, en prévoyant notamment un report des échéances de remboursement des prêts étudiants.

Données clés

Auteur : Mme Emmanuelle Anthoine
Circonscription : Drôme (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31807
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 août 2020, page 5377
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)